

## Introduction au débat sur le thème de la retraite Corinne VERSIGNY au 57<sup>ème</sup> congrès UD CGT

La retraite voilà un sujet d'actualité qui nous préoccupe tous les actifs et les inactifs : ouvriers, employés, cadres, techniciens et les retraités.

C'est un sujet qui a été transversal à tous nos débats pendant ce congrès et c'est normal.

Si j'en crois les différents sondages, le dernier publié annonce que 67% des personnes sont hostiles au recul de l'âge de la retraite au delà de 60 ans et 62% à un allongement de la durée de cotisation, 93% sont défavorables à une diminution du niveau des retraites.

Actuellement pour un départ à 60 ans l'âge moyen de liquidation est 61,5 ans ; si on reportait l'âge de la retraite à 61 ans, il y a fort à parier que l'âge moyen de liquidation passerait au dessus de 62 ans !

84% des cadres sont inquiets quant à l'avenir des retraites en revanche, cette inquiétude ne provoque pas de repli 70% des cadres et 74% des jeunes diplômés plébiscitent le régime par répartition, ce qui est intéressant, puisque ce sont ces salariés qui sont la cible des produits assurantiels par capitalisation.

L'importante mobilisation du 23 mars, essentiellement tirée par la CGT, a mis 30 000 personnes dans la rue à Bordeaux, dans toute la France 180 défilés, 800 000 manifestants et de nombreux appels à la grève ont été recensés.

La réussite de cette journée en a surpris plus d'un, comme par exemple les autres organisations syndicales qui ont longuement tergiversé avant de dire oui, mais aussi les média nous pouvons le souligner ces derniers ont traîné des pieds avant de parler de cette journée interprofessionnelle !

Les multiples conflits salariaux, ainsi que ceux pour la défense de l'emploi, au cœur des préoccupations des salariés, des privés d'emplois, petit rappel le pays affiche 4 millions de chômeurs dont un million en fin de droit tous ces conflits ont été le fil conducteur pour porter la défense des retraites et permis de réussir le 23 mars !

Comme quoi l'ancrage des luttes dans les entreprises est l'ingrédient principal pour réussir une mobilisation interprofessionnelle !

Actifs et inactifs se retrouvent sur le terrain de la lutte pour défendre l'avenir de notre système de retraite sa pérennité passe par la solidarité intergénérationnelle.

La population française vieillit on compte aujourd'hui 14 millions de retraités âgés de 60 ans et plus.

Ils seront environ 22 millions à l'horizon des années 2050 quelle chance pour notre pays !

En effet, les retraités participent à eux aussi au développement de l'activité de l'ensemble de la collectivité et à la croissance, ils sont souvent investis dans le mouvement associatif, et sont les référents pour la jeunesse !

Non mesdames et messieurs les libéraux les retraités ne sont pas un coût pour notre société mais une richesse !

Faisons un peu d'histoire si aujourd'hui l'espérance de vie s'est allongée, en moyenne elle est de 87 ans pour les femmes et 82,2 ans pour les hommes, ce n'est pas un hasard de la vie ou une progression naturelle et inéluctable.

Cet allongement de la durée de vie est lié à la mise en place de la protection sociale en 1945 par le CNR, ce qui a permis grâce à la Sécurité Sociale que chacun reçoive des soins selon ses besoins en cotisant selon ses moyens et bénéficie ainsi du progrès scientifique et médical.

Y ont participé aussi l'amélioration des conditions de travail en lien avec la diminution de la durée de la journée de travail, et de vie, grâce aux luttes menées dans les entreprises.

Le résultat c'est, quand on arrête de travailler c'est enfin pour s'inscrire dans un autre projet de vie et non comme avant 1945 où l'arrêt de travail se suivait de très près avec la fin de vie !

Comment peut-on nous faire croire que ce qui a été possible à la sortie d'une guerre qui avait laissé le pays exsangue serait impossible aujourd'hui !

À vrai dire dès 1948 patronat et gouvernement ont attaqué notre système de protection l'accusant de mettre l'économie à mal je cite « la sécurité sociale est devenue pour l'économie une charge considérable » et plus tard on pouvait lire : « le vieillissement d'une manière inéluctable grève les conditions d'existence de la collectivité française ! ».

Faux : Aujourd'hui nous pouvons démontrer que notre système solidaire intergénérationnelle a été des plus efficaces pour la population, n'a pas mis l'économie par terre même aujourd'hui tout le monde s'accorde pour dire qu'il a joué un rôle d'amortisseur quand la crise a éclaté !

En revanche, les politiques capitalistes libérales donnant la préférence au tout financiarisation enrichissant ainsi les actionnaires, conduisant à la régression des salaires, à la casse des emplois et ce depuis plus de 20 ans provoquent un cataclysme économique et social !

Alors que l'efficacité économique et sociale passe par le développement du secteur industriel (répondant au respect de l'environnement), des services et fonctions publics, par le plein emploi qualifié et des hausses de salaire !

Force est de constater que la question de la pérennité de notre système de retraite par répartition de haut niveau tient à un choix politique, un choix de société entre la satisfaction des besoins du plus grand nombre ou les dividendes versés à une fraction infime de la population.

Pour illustrer mon propos, ce sont en 2008, 83 milliards d'€ versés aux actionnaires soit 8 milliards de plus que l'année précédente !

***C'est bien une autre répartition des richesses, que nous devons imposer !***

Autre exemple, en 1950 il y avait 6,7 millions de personnes de plus de 60 ans, 12 millions en 2000, aujourd'hui 14 millions, en 1959 l'ensemble des dépenses des retraites représentait 5,4 point du produit intérieur brut, 13,2 en 2007.

Notons que depuis la fin des années 90 la part de PIB affecté aux retraites a stagné alors que le nombre retraité n'a cessé d'augmenter.

Pour répondre aux besoins d'ici 2050 ce sont 6 points du PIB qu'il faudrait dégager et ça c'est possible !

Mercredi le COR a rendu public son rapport il fallait s'en douter la présentation qui en est faite à pour but d'affoler la population, de faire naître peur mais nous connaissons bien la pratique de ce gouvernement entretenir des peurs collectives !

Comment faire peur il est annoncé que d'ici 2050 le déficit des régimes des retraites sera de 2 600 milliards d'€ évidemment dit comme ça la plupart des salariés va se dire que le système est mort !!

Ce qui revient à dire que le pays ne va plus créer ou pas suffisamment de richesses, le chômage va progresser etc. n'oublions pas que 40 ans nous séparent donc ce sont des projections plus que pessimistes donc, nous sommes sur des hypothèses à prendre avec beaucoup de mesure.

En revanche, ce qu'on nous dit pas mais bon on les connaît, c'est que d'ici 2050 le pays est susceptible de créer 120 000 milliards de richesses de suite ça change la donne !

Tel que les chiffres sont posés on raisonne à masse financière constante comme le Medef le veut c'est à dire en disant après tout le financement des retraites ce n'est pas nous, c'est aux seuls salariés de payer !

Le rapport du COR montre que la raison fondamentale de la dégradation de l'équilibre financier des régimes est la chute de l'emploi : 680.000 emplois détruits en 2009, une baisse historique de la masse salariale de 1,4%.

La crise coûterait à elle seule plus de 600 milliards d'€ aux régimes de retraite. Il n'est pas question que les salariés paient une nouvelle fois la facture d'une crise dont ils ne sont en rien responsables !

Vous voyez l'importance de la bataille des idées dans cette affaire là, il ne va suffire de dire que le cor et le gouvernement ont tort il va falloir persuader et gagner sur l'emploi et les salaires !

### **Les arguments ne nous manquent pas :**

Les différentes réformes 93, 2003, puis celle des régimes spéciaux démontrent leur inefficacité en termes de financement.

Elles devaient permettre de maintenir les droits des retraités et de résoudre durablement le problème du financement. Or, c'est l'échec des deux côtés : on a assisté à une baisse généralisée du niveau des pensions de plus de 20%, à un recul de l'âge du départ en retraite avec l'allongement de la durée des cotisations.

Les différentes réformes paupérisent les retraités notamment les femmes qui affichent des pensions en moyenne de 692 €, qui subissent des temps partiel, des carrières hachées, précaires et maintenant la remise en cause des droits familiaux.

Sur 14 millions de retraités, 4,5 millions perçoivent le minimum contributif fixé à 590 €.

L'allongement de la durée des cotisations pénalise particulièrement les jeunes qui entrent plus tard sur le marché du travail et sont confrontés à la précarité.

L'allongement du temps de travail en fin de carrière, alors que les salariés sont déjà « sortis » des entreprises à l'âge de 58 ans et 9 mois en moyenne, implique mécaniquement une nouvelle amputation des pensions.

La CGT n'acceptera pas un recul de l'âge légal de départ à la retraite, n'acceptera pas l'augmentation de durée de cotisation, il n'est pas question de travailler plus longtemps pour avoir moins de retraite !

Il n'y a pas de fatalité aux sacrifices, au recul sociaux.

La CGT a des propositions pour assurer, améliorer et pérenniser notre système de retraite par répartition !

Oui pour une retraite à 60 ans avec un taux de remplacement au minimum à 75% du revenu net d'activité

Oui au retour aux 10 meilleures années

Oui à la revalorisation des pensions, sur la même base que l'évolution des salaires, ce qui permet que retraités comme actifs profitent des gains de productivité. Pas de pensions en dessous du SMIC que la CGT revendique à 1 600 € brut !

Le financement des retraites dépend de choix politique je l'ai déjà dit et je le répète c'est un choix de société :

Pour gagner les 6 points du PIB, faire que les retraites deviennent un vrai salaire socialisé la CGT revendique :

- ↳ L'arrêt des exonérations de cotisations patronales ce sont actuellement 33 milliards en moins pour la protection sociale,
- ↳ L'élargissement de l'assiette de cotisations sociales à l'intéressement, à la participation, aux stocks options, bonus, ce serait 9 à 10 milliards de plus pour la protection sociale
- ↳ Le plein d'emploi, un million d'emploi en plus ce sont cinq milliards de rentrée de cotisations.
- ↳ Des augmentations de salaires d'une part par mesure de justice sociale et d'autre part, par mesure d'efficacité économique, les salaires alimentent la consommation donc la croissance et l'emploi.

La CGT propose aussi une modulation des cotisations en fonction des politiques salariales des entreprises.

Il est aujourd'hui anormal qu'une entreprise qui embauche soit traitée de la même manière qu'une entreprise qui licencie.

Indexer les cotisations sociales des entreprises sur la valeur ajoutée c'est juste, taxer les marges et les taux de profit dégagés par les entreprises plutôt que les salaires versés c'est juste !

La pénibilité : La CGT revendique un départ anticipé à 55 ans, en fonction de la durée d'exposition à la pénibilité.

Certes l'espérance de vie s'est allongée, cependant des inégalités persistent en fonction des métiers, aujourd'hui à 60 ans il reste 17 ans d'espérance de vie à un ouvrier, 19 ans à un employé, 22,5 ans à un cadre.

Nous pouvons constater que les salariés usés à 55 ans sont poussés à la porte par l'employeur en les poussant au chômage, en maladie longue ou en invalidité !

Alors parler de repousser l'âge de la retraite est indécent !

La jeunesse est très concernée par l'avenir des retraites, elle est incontournable pour construire un rapport de force si elle ne croit pas à la pérennité du système c'est carrément tout le système qui s'écroule.

En effet, notre système repose sur la solidarité intergénérationnelle le retraité est pris en charge par le salarié.

Quand une carrière professionnelle commence à 25, 30 ans entre les études, les longues périodes de chômage, de stages etc., il est compréhensible que 80% des moins de 35 ans expriment la crainte de ne pas percevoir une retraite satisfaisante à 60 ans.

La tentation de la capitalisation est présente même si la crise a mis en évidence l'effondrement des fonds de pensions.

Il est absolument nécessaire de restaurer la confiance des jeunes dans le système, car si les jeunes s'écartent de la répartition il en résulterait une impossibilité à financer les retraites liquidées !

La CGT propose de valider dans le calcul des droits à la retraite les années d'études, de stages de formation de recherche d'un emploi et des périodes d'inactivité forcée rencontrées de l'âge de 18 ans à 60 ans, c'est tout le sens de notre sécurité sociale professionnelle !

Gouvernement et patronat n'ont cessé que de mettre en place la capitalisation il est donc urgent de garantir la pérennité de notre système de répartition.

La CGT propose La maison commune des régimes des retraites, c'est un outil de coordination qui a partir d'un socle commun de droits et de garanties de haut niveau solidariserait les différents régimes existants !

Je rappelle que la stratégie employée par les gouvernements est d'opposer les régimes entre eux et par conséquent les salariés : 93 le privé, 2003 le public, 2008 les régimes spéciaux !

La maison commune des régimes des retraites servirait de fondation solide garantissant notamment un départ à la retraite à l'âge de 60 ans avec, pour une carrière complète qui intégrerait les années d'études et les périodes de précarité subies, un revenu de remplacement équivalent au moins à 75% du salaire net d'activité, la reconnaissance de la pénibilité d'un métier quelque soit le secteur d'activité ce qui permettrait aux différents régimes d'être pérennisés, défendus ensemble !

La gouvernance de cette maison commune des régimes des retraites reviendrait aux représentants élus des salariés conformément au principe qui a prévalu au moment de la création de la sécurité sociale !

55% des français font d'abord confiance aux syndicats pour conduire la réforme des retraites.

Notre capacité à se mobiliser sera déterminante pour imposer notre point de vue, pour cela il va falloir mettre toutes les forces organisées de la CGT dans la bataille je souligne qu'en 2003 seulement 1/3 de nos forces organisées étaient mobilisées.

On ne peut pas se le permettre en 2010, la confédération a lancé la campagne dès le mois de février avec le 4 pages (50 000 ont été distribués en Gironde) les journées d'études sont aussi des initiatives mobilisatrices dans les entreprises, une journée a été organisée à l'UD et maintenant nous nous déployons sur le département. Allons à la bataille des idées auprès des salariés.

Nous avons besoin ensemble de construire de nouvelles journées de mobilisation.

On propose que le 20 avril des initiatives soient construites dans toutes les entreprises de la Gironde là où c'est possible, heure d'info, journée d'étude, motion, pétition, distribution de tract en masse pour mobiliser le 1<sup>er</sup> mai il nous reste un peu moins de 10 jours avant cette date.

Certes des impatiences se font entendre et on les a entendues dans ce congrès et c'est logique

Alors donnons nous les moyens en œuvre de construire ensemble un grand 1<sup>er</sup> mai, un 1<sup>er</sup> mai exceptionnel redonnons lui le sens de son origine : la lutte des travailleurs, cette journée de lutte est d'autant plus significative quelle revêt un caractère international !

Le triptyque emploi salaires retraite prend tout son sens !

Si le Président de la république fait de la réforme des retraites sa réforme emblématique, la CGT mettra tout en œuvre pour démontrer sa capacité à résister en mettant en place un rapport de forces durable !

Mais si la CGT fait et fera valoir son point de vue c'est l'intervention du plus grand nombre de salariés qui sera déterminante dans ce combat !

La méthode proposée par Sarko/Woerth pour « négocier » car ce ne sont pas des négociations mais des consultations, est discutable, encore une fois, il y va au pas de charge, fin juin les différents scénarii seront présentés, le projet de loi sera en juillet discuté en conseil des ministres et en septembre à l'Assemblée Nationale vous voyez l'enjeu tout va se jouer sur deux mois.

La CGT l'a dit, elle prendra ses responsabilités, elle fera du mois de mai, un mois de lutte et plus si affinité.

Mais ne nous racontons pas d'histoire entre nous, la question de l'unité syndicale reste entière n'oublions pas que les salariés y sont attachés, et qu'elle participe à la réussite de nos mobilisations alors chacun dans nos boites allons chercher nos petits camarades des autres organisations syndicales pour qu'ils soient présents comme l'UD le fera au niveau du département comme elle l'a toujours fait !

Notre démarche de rassemblement, de syndicalisation et d'organisation des syndiqués participera à la réussite de nos mobilisations et permettra de gagner des conquêtes sociales !

Vive le 57<sup>ème</sup> congrès vive la CGT !